

S'organiser en 6^{ème}

Séance 1 : organiser son travail sur une semaine : tenir son cahier de textes

I. Je dois organiser mon travail sur toute la semaine (A et B) en répertoriant :

1. Les heures occupées par les heures de cours (24 à 26 heures)
2. Les heures occupées par les contraintes de la vie quotidienne : repas, trajets... (2 à 3 heures par jour)
3. Les heures occupées par les loisirs (1 à 5 heures par semaine)
4. Les heures « libres » pendant lesquelles je peux faire mon travail scolaire (environ 10 heures par semaine).

II. Tenue du cahier de textes

1. Le cahier de texte est un outil qui me permet de prévoir à l'avance ce que j'ai à faire.

1. Le cahier de textes ne sert qu'à **inscrire mon travail scolaire** : on doit indiquer la matière, la date, l'énoncé ou la consigne donnés par chaque professeur (notamment les références des exercices et des leçons).
2. L'agenda est un outil d'utilisation plus large : je peux y inscrire le travail scolaire, mais aussi les autres activités (loisirs), les rendez-vous ...

2. Le cahier de textes permet d'organiser mon emploi du temps.

1. Je ne m'en sers ni comme brouillon, ni comme journal intime...
2. Parents et professeurs peuvent les consulter...

3. J'organise mon travail sur plusieurs jours (1 ou 2 semaines à l'avance).

1. Je prépare le matériel nécessaire pour faire mon travail (chez moi, et dans mon cartable).
2. Je repère le travail à faire en fonction des dates.
 - Je fais d'abord le travail **pour le lendemain**.
 - Je commence le **travail qui demande du temps** même si la date est lointaine (par exemple une rédaction).

Séance 2 : organiser mon classeur de français

I. Le programme de français s'organise en séquences (première partie du classeur).

1. Pour chaque séquence, je dispose d'une **fiche élève** distribuée par le professeur. A la fin de chaque séquence, une évaluation est donnée.
2. Je n'oublie pas de consulter le cahier de textes de la classe pour savoir quel est le travail à faire.

II. Certains points du programme de langue sont traités en dehors des séquences.

1. **Orthographe** (dictée de mots, dictée commentée, dictée dialoguée, dictée de contrôle, classement de fautes...)
2. **Conjugaison**
3. **Grammaire**
4. **Vocabulaire**

III. Autres activités liées au cours de français

1. **Lecture** cursive et lecture analytique
2. **Rédaction** (expression écrite)
3. **Expression orale** (récitation, lecture expressive à haute voix, exposé...)

Le programme de français est disponible dans la rubrique accueil du site Internet du collège.

Séance 3 : préparation du devoir d'expression écrite n°

1. Présentation d'une recette

a) Eléments qui doivent figurer :

- Titre
- Ingrédients
- Nombre de personnes
- Temps de préparation
- Temps de cuisson

- Etapes de la recette

- Références

b) Eléments facultatifs

- Commentaire
- Illustration

2. Vocabulaire : synonymes (verbes et noms)

- couper :

- récipient :

Il faut distinguer les termes génériques et les termes spécifiques.

Chaque mot a un sens précis : il faut trouver son trait sémantique dominant en consultant le dictionnaire de langue et le dictionnaire des synonymes.

3. Conjugaison de l'impératif : voir la leçon.